



Alsace

Naissance et fonctionnement général du dispositif

La région Alsace n'a pas mis en place d'Agenda 21 de territoire et ne promeut pas particulièrement les Agenda 21 scolaires dans les établissements, mais c'est la seule région à avoir mis en place une politique d'éducation à la nature et à l'environnement concertée avec ses deux départements. Elle ne développe pas de démarche globale de développement durable dans les établissements scolaires mais encourage ceux-ci à sensibiliser leurs élèves aux thématiques environnementales locales à travers des projets pédagogiques. Pour les lycées, elle propose de mettre en place des dispositifs d'économies d'énergie - parfois même en entrant dans une démarche d'établissement sur deux ou trois ans. Avec son dispositif, la Région touche près de 130 000 personnes par an (chiffres du tableau de bord de l'Ariena). Une convention de partenariat est en cours de discussion avec le Rectorat pour renforcer et pérenniser ces actions.

Modalités d'accompagnement

Concernant la sensibilisation aux économies d'énergie, la Région soutient financièrement une association – Alter Alsace Energies - qui s'emploie à travailler avec les établissements sur des projets sur l'énergie (3 ou 4 séances dans l'année) ou à les accompagner dans leur démarche d'établissement de deux ou trois ans. Le Conseil régional a également mis en place un partenariat public-privé dans 14 lycées dans le cadre d'un contrat de performance énergétique et l'accompagne par une action pédagogique sur les économies d'énergie, toujours avec l'aide de cette même association.

La Région soutient par ailleurs le programme régional d'Education à la nature mené par les associations du réseau régional d'éducation à la nature et à l'environnement regroupé au sein de l'Ariena, qui concerne les élèves de la maternelle au lycée, et traite là encore des thématiques ayant un lien fort avec la situation locale (biodiversité, eau, milieux naturels, jardins, énergies, déchets, ...). La Région ne promeut donc pas le développement durable dans toutes ses dimensions mais préfère approfondir les thématiques environnementales et éviter la dispersion, restant dans la continuité de l'orientation historique prise en 1994 avec la mise en place d'une politique spécifique sur la nature et l'environnement.

Si la Région s'appuie beaucoup sur Alter Alsace Energies, elle soutient aussi de nombreuses autres associations au travers d'appels à projets annuels. Généralement, 110 à 115 dossiers sont proposés et 40 à 50 sont retenus par la Région. Elle aussi soutient d'un point de vue technique et financier l'ARIENA (Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace), qui propose des formations aux animateurs et parfois aux enseignants pour des projets d'EDD. C'est plutôt l'ARIENA qui proposera un accompagnement aux établissements voulant s'investir dans une démarche globale (Agenda 21 scolaire, Eco-Ecole...), sinon un soutien pour des actions ponctuelles d'EDD.

Mise en réseau et communication

La Région Alsace soutient le développement du réseau alsacien d'éducation à la nature et à l'environnement depuis sa création, il y a plus de 30 ans.

Contact : Lionel Gresse, Chargé de mission développement durable
(lionel.gresse@region-alsace.eu)

Partenaires principaux

Région Alsace

